

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Paris :	
Un an	35 fr.
Six mois	19
Trois mois	10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A. EWIG,
Rue Taillout, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
7 Mai 1878.

Chronique générale.

Hier, à la Chambre des députés, la discussion du projet de loi relative aux pensions de retraite paraissait devoir être fort longue.

Parmi les orateurs inscrits pour parler sur la question des pensions, on citait M. le général de Vandœuvre, M. de la Bassettière, M. Dubouat, M. Dréolle, M. Daguilhon-Pujol et M. Proust.

On disait dans les couloirs que M. Gambetta, fatigué par les exigences des radicaux, était résolu à brusquer la clôture de la session actuelle. Pour arriver à ses fins, il invoquerait les nécessités de l'Exposition et la situation européenne.

On voterait alors les propositions les plus urgentes, on statuerait sur quelques élections contestées et l'on s'ajournerait au mois d'octobre.

Voici le résultat des élections pour la Chambre des députés qui ont eu lieu dimanche :

Périgueux : M. Maréchal, élu par 7,405 voix. M. Maréumontagut, 6,245.
Aranches : M. Morel, 6,499 voix, élu.
Montmédy : M. Billy, 8,432 voix, élu. M. d'Egremont, 6,256 voix.
Muret : M. de Rémusat, 9,277 voix. Élection assurée ; M. Niel, 8,004 voix.
Avignon : M. Saint-Martin, 9,555 voix, élu.
Caen : M. Desloges, 5,940 voix, élu. M. Mauger, 4,894 voix.
Chaumont : M. Nougeot, 12,226 voix, élu.

On prévoit que la session actuelle de la Chambre durera bien au-delà du terme fixé dans la pensée du gouvernement ; elle se prolongera, dit-on, jusqu'à la date du 8 ou 10 juin.

Le gouvernement avait compris qu'il ne pouvait faire jouer la *Marseillaise* à l'Exposition. On l'a remplacée par la marche du *Songe d'une Nuit d'été*, de Mendelssohn. Les journaux d'extrême gauche en sont fort offusqués. Ils se consolent en pensant que quelques bandes de braillards ont hurlé la *Marseillaise* la nuit dans les rues. Nous doutons que jamais pareil chantait accompagné l'ouverture d'une Exposition. Du reste, l'aspect seul des bandes de chanteurs était fait pour édifier sur le caractère du chant.

LA POLITESSE RÉPUBLICAINE.

« On s'entretenait beaucoup dans les cercles politiques, dit la *Gazette de France*, d'un incident qui a marqué l'ouverture de l'Exposition du Trocadéro.

« Lorsque M. de Teisserenc de Bort eut terminé son discours au Maréchal, les princes et ambassadeurs qui se trouvaient dans le cortège du Maréchal inclinèrent gracieusement la tête en témoignage de politesse. A ce moment les députés et sénateurs républicains firent entendre les cris prolongés de : « Vive la République ! » comme pour bien accentuer le caractère antimônarchiste qu'ils entendaient donner à cette cérémonie d'inauguration.

« Il y avait dans cette manifestation un manque de tact qui a vivement froissé l'assistance étrangère ; les regards se sont tournés vers le prince de Galles qui, en entendant ces cris, a eu un sourire tristement significatif, et ne paraissait pas précisément fort charmé de cette façon de pratiquer l'hospitalité envers les princes qui honoraient la cérémonie de leur présence.

« Les ambassadeurs n'ont pas caché leurs impressions, et l'un d'entre eux a dit assez

haut pour être entendu : « Si nous avons sa- » lué après le discours de M. Teisserenc de » Bort, c'est parce que nous pensions qu'on » allait crier : « Vive la France ! »

« En résumé, cet incident, joint à l'effroyable désordre qui s'est produit au Trocadéro, a causé une impression très-fâcheuse. Le caractère de cette manifestation fait peu d'honneur au tact et à l'esprit de convenance des républicains. C'était cependant, pour la politique opportuniste, le cas ou jamais de se montrer. »

Un autre incident de même genre est rapporté par le *Times*, qui n'est point un adversaire de nos républicains :

« Justement au moment où le prince de Galles, le duc d'Aoste, le prince héritier de Danemark et don François d'Assises passaient devant un groupe dans lequel figuraient plusieurs députés, le groupe cria : *Vive la République !* Le prince de Galles se retourna en riant, et en vérité, le cri manquait d'à-propos, car la position des quatre personnages auxquels il était adressé serait un peu compromise s'il pouvait avoir un effet européen. Tous ceux qui l'entendirent néanmoins partagèrent cordialement l'hilarité du prince, et le cortège, ou du moins une partie du cortège continua son chemin. »

A BAS LES JEUNES !

On lit dans la *Republique française* :

« Après sept années d'attente, le projet de loi sur le service d'état-major vient d'être enfin adopté par le Sénat en première délibération.

« Nous n'avons pas l'intention de refaire ici le procès du corps d'état-major. Nous croyons cependant qu'il est indispensable, pour permettre de bien saisir toute la portée du vote émis par la Chambre haute dans sa séance du 30 avril, de rappeler brièvement les principales déficiences de ce corps spécial. Les voici :

« Il se recrutait parmi les officiers trop

jeunes et n'ayant pas subi des expériences suffisantes pour que l'on pût juger leurs aptitudes.

« Il conservait des officiers qui, souvent, avaient perdu depuis longtemps les qualités nécessaires pour continuer leurs fonctions.

« Il maintenait les officiers d'état-major en dehors de toute relation avec les troupes.

« Il fonctionnait en temps de paix dans des conditions telles que rien n'y était préparé en vue de la guerre.

« Il fournissait enfin seul les aides du commandement général. Tant que nous n'eûmes que des succès, ces défauts purent être dissimulés. Ils devinrent évidents en 1870.

« Après les désastres de notre armée dans la guerre contre les Allemands, il fut généralement reconnu que le corps d'état-major devait être l'objet d'une modification. »

Il serait difficile, dit la *Gazette de France*, de montrer plus d'effronterie.

C'est M. Gambetta, un avocat, qui, à l'âge de TRENTE-TROIS ANS, a eu l'audace de se substituer à tout l'état-major et qui a eu pour collaborateurs dans cet accès de *folie furieuse* des jeunes gens étrangers à l'état militaire, comme M. de Serres, M. Spuller, etc., c'est M. Gambetta qui déclare aujourd'hui que « l'état-major se recrute parmi » des officiers trop jeunes et n'ayant pas » subi des épreuves suffisantes pour que » l'on pût juger leurs aptitudes !... » Comme si MM. Gambetta, de Serres, de Freycinet, Spuller et autres, qui ont dirigé nos armées et imposé leurs plans aux généraux, avaient « subi des épreuves suffisantes » pour que l'on pût juger leurs aptitudes !

L'état-major, les généraux, les officiers ont fait héroïquement leur devoir ; si leurs efforts n'ont pas été couronnés de succès, la faute en est tout entière aux incapables qui ont eu la coupable présomption de s'improviser généraux.

Il est piquant de voir aujourd'hui M. Gambetta et ses amis devenus vieux récla-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'HOMME-BALCON

(Suite.)

III.

Dans lequel on n'y comprend plus rien.

Or, un jour, j'entendis un grand bruit. Je courus à la fenêtre ; toutes les maisons environnantes montraient, à chaque étage, des figures anxieuses et béantes. Tous les yeux étaient tournés vers le n° 113.

Je regardai, et voici ce que je vis au troisième étage au-dessus de l'entresol. — Je ne l'oublierai de ma vie.

La dernière fenêtre était brisée ou à peu près ; des morceaux de volets pendaient à leurs gonds.

Sur le balcon, un homme que je n'avais jamais aperçu encore était couché, les poignets ensanglantés. Il respirait à pleins poumons.

La femme lui donnait des soins, l'aidait à se relever et se détournait pour rire comme une

folle. Ensuite une autre fenêtre s'ouvrit, ou plutôt craqua, et l'Homme-Balcon, la figure horriblement contractée, tomba au milieu d'eux comme une bombe. Il avait à la main un énorme couteau de cuisine et il le levait !

L'avenue Trudaine poussa un cri d'angoisse... Mais lui se prit à rire, à rire ; il se tordait ; j'entendais distinctement ses hurlements de gaité.

L'homme blessé fit de même, après quelques hésitations, et ce fut un concert de hoquets, dont la contagion courut de maison en maison jusqu'au bout de l'avenue (rue Rochechouart).

IV.

Dans lequel on voit l'utilité des places de voitures.

Vous jugez si j'étais intrigué. Je ne perdis pas de temps à rire ; je ne fis qu'un saut de ma chambre au bas de mon escalier, et de ma maison à la maison n° 113.

Je m'étais juré de savoir le mot de cette énigme.

Malédiction ! une foule compacte stationnait déjà devant la porte ; les heureux qui avaient pu entrer assiégeaient la loge de la concierge, qui n'avait rien vu et ne savait rien.

Tout à coup, les flots de la foule s'ouvrirent, comme autrefois ceux de la mer Rouge, pour

laisser passer trois personnes ; ils se refermèrent plus vite.

Je n'eus que le temps d'entrevoir leurs traits ; c'étaient nos gens du balcon.

Ils traversèrent la chaussée, suivis de la foule qui les avait reconnus. Il y a là une place de voitures. Ils sautèrent dans un fiacre : je sautai dans un fiacre.

— Au café Riche ! dirent-ils.

— Au café Riche !

Et je me frottais les mains.

Je mis la tête à la portière. Malheur ! une longue file de voitures nous suivait ; toute la place avait été mise à contribution : on eût dit un mariage ou un enterrement.

Quand on fut arrivé au restaurant, l'Homme-Balcon descendit ; il dit au cocher d'attendre : ce fut un mot d'ordre qui se transmit jusqu'à la dernière voiture.

J'eus le bonheur, comme j'étais le premier en tête, de pouvoir me placer dans la même salle que l'Homme-Balcon.

Le reste des satellites dîna où il put ; il y en eut en haut, en bas, à la cuisine, partout. On fit des réquisitions de chaises dans les environs.

Là, je n'appris rien, sinon qu'on est curieux à ses frais.

Les trois convives furent très-gais. Des garçons furent délégués vers eux à plusieurs reprises pour

les prier d'être moins expansifs. Ce fut en pure perte. Quand vint le champagne, les verres s'entrechoquèrent, et l'Homme-Balcon chanta.

Quand il fut sorti :

« A la porte Saint-Martin ! » dit-il à son cocher.

« A la porte Saint-Martin ! » répétai-je et répétai toute la colonne qui s'ébranla jusqu'au théâtre.

Je m'étais juré d'aller jusqu'au bout et de connaître ces gens-là, coûte que coûte, dussé-je les suivre en fiacre au bout du monde.

Heureusement ce ne fut pas nécessaire. Le grand maître des actions humaines, le Hasard, me servit.

Le spectacle était déjà commencé, et l'on ne trouvait plus de billets.

Un homme m'offrit une première loge : je l'achetai à prix d'or.

Je courus à l'Homme-Balcon :

« Je vois, lui dis-je, que vous cherchez des places ; à cette heure-ci, vous n'en trouverez certainement plus. J'ai reçu aujourd'hui une loge, et je me trouve seul ; vous me ferez plaisir de la partager avec moi. »

Il dut me trouver bien aimable.

Je le suppliai d'accepter :

« Ma foi, mon cher monsieur, me dit-il, je serais désolé de vous faire de la peine. Entrez, nous vous suivons. »

mer des mesures qui auraient empêché Hoche et Marceau de remporter les victoires qui les ont illustrés et qu'exploitent encore tous les jours les républicains.

Les nouvelles du département du Nord accusent une situation économique de plus en plus grave. La filature d'Hanelles-lès-Haubourdin, qui avait traversé toutes les crises antérieures, qui donnait à vivre à une partie de la population locale, va fermer.

Les établissements en chômage ne se comptent plus autour de Lille: à Loos, sont fermés trois filatures et un tissage mécanique; à Seclin, plusieurs filatures également fermées; à Douai, une seule marche encore.

D'un autre côté, on mande de Lisieux:

« M. Tranchant, fabricant de draps, s'est brûlé la cervelle pour échapper à l'échéance d'aujourd'hui.

» Depuis six ou sept ans, la maison Tranchant avait pris une extension considérable, et sa fabrication occupait un très-grand nombre d'ouvriers, qui vont se trouver sans ouvrage. Le contre-coup de cet événement va être désastreux pour Lisieux. »

A Saint-Etienne, la compagnie des houillères a dû congédier les ouvriers du puits Saint-Louis.

LES EXPOSITIONS.

L'Exposition de 1878 est la quatorzième, et nous allons les énumérer brièvement.

La première exposition des produits de l'industrie eut lieu il y a quatre-vingts ans. Elle ouvrit le 19 septembre 1798. L'heure n'était guère propice à cette tentative hardie, car nous allions entrer en pleine guerre; le budget était en déficit de 62 millions; il avait fallu créer les contributions des portes et fenêtres, vendre pour 125 millions de biens nationaux, et on venait de décréter la fameuse loi de prescription, loi en vertu de laquelle une première levée de 200,000 hommes fut ordonnée.

Quoi qu'il en soit, cette première solennité réunit cent dix exposants, envoyés par seize départements, sur les quatre-vingt-dix-huit qui composaient la France.

Parmi ces exposants d'il y a quatre-vingts ans, nous relevons des noms que nous retrouverons sur le catalogue de 1878. Bréguet, Lemaire, Fortin, Lenoir, pour l'horlogerie; Didot, Hertreau, pour la typographie; Larocheoucault, Delairé, Detrey, pour la filature; Clouet, Payen, pour les produits chimiques, etc.

Cent dix exposants, c'était peu sans doute, et cependant cette première tentative causa une émotion très-vive à l'étranger; mais nous allons voir grandir l'œuvre.

La seconde exposition fut ouverte en 1804, par le premier Consul, au Louvre. Le nombre des exposants doubla tout juste, car il fut de 220, envoyés par trente-huit départements.

Victoire! je les tenais. Cependant, je ne fus complètement tranquille que lorsque la porte de la loge se fut refermée sur nous. Je vous avoue que je prêtai peu d'attention à la pièce qu'on jouait, le *Tour du Monde*, je crois.

Je hasardai de suite quelques questions indiscrètes touchant la scène de la journée.

— « Vous avez été si aimable pour nous tout-à-l'heure, me répondit l'Homme-Balcon, avec un sourire ironique, que vous avez droit à notre histoire. Tâchez d'en faire votre profit, jeune homme. »

Ce disant, il attira en arrière la femme placée devant lui, et l'embrassa doucement sur le front.

Et chacun des héros du balcon me prit à son tour pendant un entr'acte, et me confia ce qu'on va lire.

Je puis donc affirmer que ce que je raconterai sera absolument vrai. J'ai pu contrôler le récit de l'un par celui de l'autre.

Ceci n'est pas l'appréciation personnelle du fait par un des acteurs intéressés, mais le fait lui-même.

(A suivre.)

GUSTAVE VAUTREY.

Le jury décerna des médailles d'or, des médailles d'argent et des médailles de bronze.

Cette fois encore c'était au moment où elle allait entreprendre une lutte formidable que la France avait fait appel à ses ouvriers, à ses commerçants, à ses artistes, et, par une étrange coïncidence, au moment où l'Exposition s'ouvrait, la paix était signée entre la France et l'Angleterre.

Dans l'esprit du premier Consul, les expositions devaient être annuelles, et dans le but d'entretenir l'émulation parmi nos fabricants, le chef de l'Etat fonda la fameuse Société d'encouragement pour l'industrie nationale.

Sa mission était de préparer les expositions, de suivre les perfectionnements qui se pourraient produire dans l'industrie, etc.

La troisième exposition fut son œuvre. Elle eut lieu en 1802, au Louvre, comme la précédente. Cinq cent quarante exposants s'y présentèrent, envoyés par soixante-treize départements.

Les résultats furent fort beaux. Le jury décerna vingt médailles d'or, trente et une d'argent et quarante-deux de bronze.

Cette troisième exposition fit réellement sensation.

La quatrième exposition n'eut lieu qu'en 1806, par suite des événements qui s'accomplirent en Europe. Entre ces deux expositions, le premier consul Bonaparte était devenu l'empereur Napoléon I^{er}.

Cette quatrième exposition se tint sur l'esplanade des Invalides. Elle réunit quatorze cent vingt-deux exposants, représentant cent quatre départements.

Cette fois, les récompenses furent divisées en cinq classes et furent décernées comme suit: médailles d'or, 47; médailles d'argent de 1^{re} classe, 63; médailles d'argent de 2^e classe, 53; mentions honorables, 329; citations, 44.

La durée de l'exposition, qui n'était dans le principe que de dix jours, puis de quinze, fut portée à vingt-quatre, et l'Empereur déclara que les expositions seraient à l'avenir triennales.

Mais les événements furent plus forts que les décrets impériaux; Napoléon I^{er} ne vit pas la cinquième exposition, qui n'eut lieu que sous la Restauration, en 1819.

Quinze cents exposants y prirent part, et le rapport constata que l'industrie française était dans un état des plus florissants. Ce fut au Louvre que cette exposition tint ses assises.

Le 25 août 1823, Louis XVIII ouvrit la sixième exposition, conformément à l'ordonnance royale du 13 janvier de la même année; et, le 24 octobre, le roi distribua les récompenses dans la salle du Trône. Il fut décerné 44 rappels de médailles d'or, 73 médailles d'or et 213 médailles d'argent. Nous négligeons les médailles de bronze, qui furent très-nombreuses.

Ce fut encore au Louvre que se tint la septième exposition, installée au rez-de-chaussée, dans les galeries du premier étage (est) dit la *Colonnade*. Charles X, le 4^{er} août 1827, distribua les récompenses aux 4,795 exposants qui avaient pris part à la lutte. Pour la première fois, la croix de la Légion-d'Honneur figura parmi les récompenses: il en fut décerné douze.

Nous allons voir les expositions prendre des développements extraordinaires, au grand étonnement de ceux-là mêmes qui les organisaient.

Ainsi, pendant que les exposants de 1819, 1823 et 1827 avaient pu se caser au Louvre, les 3,960 industriels et commerçants qui prirent part à l'Exposition de 1834 furent installés sur la place de la Concorde, et il fallut consacrer le Carré-Marigny, aux Champs-Elysées, à ceux de 1839, 1844 et 1849.

Ce fut à la huitième exposition, ouverte le 4^{er} mai 1834, par Louis-Philippe, que pour la première fois les fabricants furent invités à faire connaître leurs prix de vente.

Les salles offraient une superficie de 3,572 mètres. Il fut distribué 74 rappels de médailles d'or, 72 médailles d'or; 106 rappels de médailles d'argent, 229 médailles d'argent; 91 rappels de médailles de bronze, mais pas de croix.

La proportion des récompenses au nombre des exposants fut de une médaille pour trois exposants. On trouva que le jury s'était montré bien généreux.

Ce fut le baron Ch. Dupin qui fut chargé par le jury central de faire le rapport général.

La superficie du palais de l'Exposition de

1844 était de 22,000 mètres, dont 16,000 pour les quatre galeries réservées aux produits et 6,000 pour une cour intérieure affectée aux machines. Cette dixième exposition réunit 3,960 exposants.

En 1849, les industries étaient représentées par 4,532 exposants, répartis sur un terrain de 20,000 mètres de superficie. Ainsi, en cinquante ans, le nombre des exposants était monté de 400 à 4,500! formidable progression qui attestait à la fois de la fécondité de l'idée et de la force productive de la nation.

Mais ce n'était pas assez de pouvoir constater le degré de vitalité du pays; il fallait aussi comparer cette vitalité à celle des autres peuples, en les conviant à cette lutte pacifique.

En effet, nous n'avions pas été les seuls à organiser ces tournois du travail. Les autres nations avaient imité la France, et par-dessus chaque frontière régnait un souffle d'émulation, de défi, qui ne demandait qu'à être accueilli au delà comme en deçà.

Napoléon III conçut la pensée de faire passer ces ardeurs dans le domaine des faits. C'est ainsi qu'en 1849, sur l'initiative de l'empereur, les chambres de commerce avaient été consultées sur l'opportunité d'admettre à nos expositions les produits étrangers.

Cette pensée, n'hésitons pas à le dire, était grande et devait être féconde. C'était un des plus puissants leviers qui pussent être mis au service du progrès, de la civilisation et de l'union des peuples.

Mais la France n'eut pas l'honneur de mettre la première ce grand projet à exécution. L'Angleterre nous devança, et, en 1851, le prince Albert convoqua les industriels du monde entier à Londres.

Nous n'avons pas à raconter les résultats de cette fête, unique alors dans l'histoire des peuples, ni à en supputer les conséquences, et, restant en France, nous arrivons à l'exposition internationale de 1855.

Cette solennité réunit 24,000 industriels artistes, commerçants ou groupes.

Le palais avait en surfaces couvertes 82,893 mètres carrés. Les cours et jardins se développaient sur 33,656 mètres de superficie.

Nous voici arrivés à la treizième exposition tenue à Paris, à celle de 1867, qui comptait de 42,217 exposants, soit près du double de celle de 1855, et s'étendait sur une superficie de 151,750 mètres; nous ne parlons, bien entendu, que du palais proprement dit. Quant à l'emplacement occupé par tous les services, y compris Billancourt, il embrassait une superficie de 642,520 mètres.

Nous devons nous arrêter ici, puisque nous n'avions en vue que le passé. Cet aperçu donnera la mesure de la marche du progrès industriel et commercial, qui peut s'exprimer par cette devise bien connue: *Crescit eundo*.

AFFAIRES D'ORIENT.

Quelques dépêches annoncent que les Russes négocient avec la Porte pour l'évacuation des lignes de San-Stefano. Il ne faut pas se presser d'accueillir cette nouvelle, car elle ne nous paraît pas encore vraisemblable. Ce qu'il y a de vrai, c'est que le général Tottleben demande la remise des places de Varna et de Schumla; et, pour l'obtenir plus tôt, il a bien pu laisser espérer à la Porte une retraite des forces russes.

De là, on a conclu que les troupes allaient partir et se rebattre sur Andrinople. Mais, en réalité, il n'y a rien de fait.

Une dépêche dit même formellement que « l'évacuation de San-Stefano par les Russes n'est aucunement confirmée ». Au point de vue militaire, en effet, les Russes ont un intérêt majeur à ne point s'éloigner de Constantinople, quand la flotte anglaise en est à quelques milles, et quand les négociations pour le Congrès n'ont encore abouti à rien.

Au sujet de ces négociations, des dépêches, qui paraissent très-sérieuses, affirment que, depuis la maladie du prince Gortschakoff, le czar Alexandre a pris en main la direction de la chancellerie. Son action personnelle est, dit-on, manifeste dans les notes fort importantes qui ont été adressées aux cabinets de Vienne et de Londres.

Si cela est vrai, il faut regarder ces notes comme décisives, comme le dernier acte de la phase diplomatique de la question orientale. L'intervention personnelle du

czar dans les propositions faites à Vienne et à Londres doit amener promptement une solution soit dans le sens de la paix, soit dans le sens de la guerre. Aussi bien la question traîne depuis assez longtemps. La Russie et l'Angleterre ont eu le temps de réfléchir à ce qu'elles veulent céder et à ce qu'elles veulent maintenir. L'heure est venue d'en finir avec toutes les tergiversations qui jusqu'ici n'ont amené aucun résultat.

Ces retards dépendaient un peu, il est vrai, de l'attitude hésitante de l'Autriche, Russie. Aujourd'hui cette puissance semble disposée à l'occupation de la Bosnie pour procéder au rapatriement des nombreux réfugiés qu'elle nourrit depuis deux ans. La Porte, elle-même, se déclare impuissante à les préserver du fanatisme des populations musulmanes. Cette raison motivera donc l'occupation de la province par un corps austro-hongrois.

Mais il ne faut pas se dissimuler la gravité de cette mesure. En l'adoptant, l'Autriche entre dans le plan russe, puisqu'elle se rend à l'offre que lui fait depuis l'ouverture des événements le cabinet de San-Stefano avec les larges concessions que lui a faites sans doute le czar.

Dans cette hypothèse, la Russie, n'ayant plus à craindre une action de l'Autriche-Hongrie qui l'eût obligée à céder, se montrera peut-être plus intraitable vis-à-vis de l'Angleterre, qu'elle redoute moins. Voilà le côté dangereux de la question.

Mais pour bien juger la situation, il est urgent de connaître la teneur des propositions faites par le czar au Foreign-Office. Là-dessus nous ne sommes pas encore renseignés. Ce que nous pouvons pressentir, c'est que, pour aboutir à une solution pacifique, le czar aura dû faire des concessions bien importantes, car les déclarations de MM. Gathorne-Hardy et Cross, à Bradford et à Preston, étaient de nature à ne plus faire espérer un arrangement. — Le czar a-t-il cédé? Nous ne le croyons guère présentement, jusqu'à preuve contraire, surtout s'il est sûr que l'Autriche ne fera pas cause commune avec la Grande-Bretagne et s'il a su la maintenir, comme cela paraît probable dans l'alliance des trois empereurs.

Chronique militaire.

LES ROSSIGNOLS DE 1870-1871.

Nous lisons dans l'*Avenir militaire*:

« Puisqu'il est bien entendu qu'on veut faire user jusqu'au bout, par nos soldats, les effets des mobiles et mobilisés provenant de la dernière guerre, n'y aurait-il pas moyen de savoir au juste à quoi s'en tenir sur le chiffre exact des approvisionnements de cette espèce qui nous restent encore? »

» En plein hiver de 1871, nos malheureux soldats n'avaient souvent pour se couvrir que des pantalons et blouses de toile; les effets de drap manquaient partout. Et voilà qu'aujourd'hui, sept ans après, nos magasins sont encombrés de ces mêmes effets, dont il semble qu'on ne parviendra jamais à voir la fin. Dieu sait pourtant qu'ils sont loin d'être inusables, et que, de chacun d'eux en particulier, il n'est que trop facile de venir à bout. Mais, en dépit de la consommation formidable qui s'en est faite, il y en a encore, il y en a toujours...

» En admettant, ce qui est certainement au-dessous de la vérité, qu'il doive y avoir en service, à la fois, 150,000 pantalons, par exemple, et en réfléchissant que chacun d'eux a bien du mal à faire un trimestre, cela fait, en 28 trimestres (du 4^{er} avril 74 au 4^{er} avril 78) plus de 4,000,000 de pantalons qu'on a eu tout le loisir d'user. N'imposez, il ne semble pas que le stock diminue.

» Cependant tout a un terme en ce monde; les magasins, même ceux de l'intendance, ne sont pas inépuisables. Nous en avons eu trop souvent la preuve. Si abondante que soit cette friperie, comme on ne la renouvelle pas, du moins nous aimons à le croire, il faudra bien qu'un jour ou l'autre on arrive au fond du sac. Et nous avons une trop haute idée de notre comptabilité pour n'être pas convaincus qu'aujourd'hui l'intendance pourrait nous dire, à une culotte près, où nous en sommes. Serait-il indiscret de lui demander ce renseignement?

» Si nous l'avions, nous pourrions chercher un moyen de débarrasser nos soldats de ces tristes détroques. Nous avons des

compagnies de discipline, des pénitenciers militaires, voire des prisons civiles, où toutes ces nippes trouveraient beaucoup plus naturellement leur place que sur les épaules de nos soldats et dans les magasins de nos régiments.

En attendant, ceux-ci n'en font usage qu'à contre-cœur. Ils espèrent toujours qu'à la longue on finira par les en débarrasser d'une façon ou de l'autre, et ils ne mettent que le moins possible en service de ces effets dont ils répugnent à affubler leurs soldats. C'est ce qui explique la longévité surprenante de ces approvisionnements.

Eh bien ! nous n'hésitons pas à dire qu'il y a là un véritable danger. Qu'une mobilisation devienne nécessaire, et nous serons stupéfaits de voir sortir par milliers des magasins les pantalons d'amadou et les souliers de carton qu'on se hâtera d'utiliser. Car bien des gens qui les trouvent d'un effet déplorable dans une revue, les jugeront « bien assez bons » pour faire campagne.

Ce n'est là, du reste, qu'un cas particulier de la fâcheuse manie, si invétérée chez nous, de ne vouloir user pour le temps de paix que le bon et le neuf, quitte à faire réparer, au moment de la guerre, tous les objets vieux, d'ancien modèle, etc. On sait avec quel empressement, à chaque adoption d'un effet d'habillement, de harnachement, d'équipement, etc., d'un modèle nouveau, les colonels se hâtent, dans l'intérêt de « l'uniformité de la tenue », de proscrire et de faire disparaître tout ce qui n'est plus « d'ordonnance ». On ne réforme pas, bien entendu, mais on « reverse en magasin », et avec un peu de dextérité, on arrive bientôt à combiner « les échanges », de façon à se débarrasser de tous les objets démodés. Il en résulte que ceux-ci restent des années en magasin et s'y usent, comme de nombreux exemples l'ont prouvé, parfois sans avoir jamais servi.

Nous n'insisterons pas aujourd'hui sur ce côté de la question, dont nous nous occuperons prochainement plus en détail.

Nous nous contenterons, pour le moment, de demander au ministre ce qu'on entend faire des effets de mobiles, qu'on prescrit d'enlever aux régiments de Paris et des environs. Va-t-on les distribuer aux régiments de province, dont ceux-ci se montreraient, non sans raison, très-mécontents ? Va-t-on les réserver en magasin, pour les y reprendre plus tard ? C'est, dans un cas comme dans l'autre, reculer le jour où nous serons débarrassés de toutes ces loques, tandis qu'on devrait, au contraire, le hâter par tous les moyens possibles.

Le ministre de la guerre a arrêté qu'en cas de manœuvres ou de revues, la dépense, au prix militaire, des transports des chevaux montés de tous grades de l'armée territoriale, sera à la charge de l'État, dans les conditions et sous les réserves imposées aux officiers de l'armée active, c'est-à-dire si le déplacement est d'au moins 20 kilomètres. En cas de mobilisation, la dépense du transport des chevaux est au compte de l'État. Cette mesure est applicable au transport des chevaux d'officiers de réserve.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le service d'été commencera sur les lignes de la Compagnie d'Orléans lundi prochain 13 mai.

On assure que la section du chemin de fer de Tours à Loches sera inaugurée du 4^o au 15 juillet au plus tard.

VOTE DE NOS DÉPUTÉS.

Scrutin pour l'invalidation de l'élection de M. Fairé :
MM. Berger, de Civrac, Janvier de la Motte, de Maillé, de Soland ont voté contre l'invalidation.
M. Benoist a voté pour que l'élection de M. Fairé fût invalidée.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

« Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs les meilleures nouvelles de M. le comte A. de Maillé. Notre sympathique député a passé la journée d'hier à la Jumellière, et il se ressent à peine de sa

blessure qui a été extrêmement légère, — une piqûre au bras droit. »

Comme nous l'avons dit, une cavalcade aura lieu dimanche prochain, 12 mai, à Longué.

D'un autre côté, les journaux de la Bretagne nous apprennent qu'une cavalcade historique, représentant l'entrée de François 1^{er} à Châteaubriant, aura lieu dans cette ville le dimanche 2 juin.

CHEMINS DE FER DE LA VENDÉE.

Courses de chevaux à Poitiers le dimanche 19 mai 1878.

La Compagnie des chemins de fer de la Vendée a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des courses de chevaux qui auront lieu à Poitiers le dimanche 19 mai, il sera délivré au départ de Chinon, Bressuire, Saumur, et de toutes les gares intermédiaires comprises entre ces points et Poitiers, des billets aller et retour, avec réduction de 40 0/0.

Ces billets seront délivrés le 19 mai, et valables pour le retour jusqu'au premier train du lendemain.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Un concours général pour le surnuméraire de l'Administration des postes aura lieu le jeudi 16 mai 1878.

Ce concours se tiendra au chef-lieu de chaque département.

Les jeunes gens de 17 à 25 ans, sans infirmités et dont la taille n'est pas inférieure à 1^m 54, peuvent y prendre part.

Les instituteurs, les militaires et tous les fonctionnaires publics comptant cinq années de services rendus à l'État sont admis jusqu'à 30 ans.

Les candidats devront se présenter sans retard devant le Directeur, chef du service des postes de leur département, qui leur donnera connaissance du programme de l'examen.

Aucune demande ne sera reçue après le 10 mai.

ANGERS.

Samedi matin, vers huit heures, M. Cailhault, camionneur du chemin de fer et épicer rue des Bœufs, avait arrêté son camion pour faire une livraison de marchandises chez M. Bibard, au coin de la rue Plantagenet et de la rue Saint-Laud.

Il avait dans sa voiture trois colis importants, l'un contenant 15,000 fr. en billets, l'autre 4,000 fr. en argent, le troisième des bijoux pour M. Bozzo, bijoutier, rue du Mail.

Dans le court espace de temps où il laissa seul son camion pour livrer sa marchandise, on s'introduisit dans sa voiture et on lui vola les trois colis.

Plusieurs personnes ont été interrogées samedi et dimanche; on a quelques indices, mais l'auteur de ce vol audacieux n'est pas encore arrêté. (J. de Maine-et-Loire.)

— Jeudi soir, à Angers, rue Saint-Samson, un ancien militaire, chevalier de la Légion-d'Honneur, M. J. B., âgé de 59 ans, s'est asphyxié par le charbon.

Montjean. — Mardi 2 mai, Mathurin Leconte, âgé de 42 ans, garçon meunier à Montjean, conduisait un bateau sur la Loire, avec son maître, M. François Barbin, meunier à Montjean.

Arrivé aux fourneaux de Châteaupasse, Leconte monta sur une petite barque et alla en amont jeter l'ancre du gros bateau; dans cette manœuvre, il perdit l'équilibre et tomba dans la Loire, très-rapide et profonde de 4 mètres en cet endroit.

Plusieurs personnes, présentes à l'accident, se jetèrent dans des barques et se portèrent au secours de Leconte. Ce fut en vain ! il remonta deux fois à la surface de l'eau, puis disparut. — Son corps n'a pas encore été retrouvé.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 5 mai 1878.

Versements de 88 déposants (10 nouveaux), 12,791 fr. » c.
Remboursements, 9,150 fr. 47 c.

Agriculture.

Les taupes dans les prairies. — M. de Veyrinas, propriétaire-agriculteur à Nexon (Haute-Vienne), écrit à la Gazette des Campagnes :

« Dernièrement, je me trouvais dans une de mes prairies, présidant au dernier coup de balai pour la mettre en état, lorsque je vis arriver un propriétaire des environs qui, les salutations d'usage échangées, me dit : Je voudrais bien savoir, mon cher voisin, quel procédé vous employez pour vous débarrasser des taupes ? Il y a trois semaines que vos pelouses disparaissent sous les taupinières ; et maintenant je n'en aperçois aucune ; j'use de tous les moyens pour me délivrer de ces bêtes malfaisantes, je ne puis y parvenir.

— Avant de satisfaire votre désir, permettez-moi, mon cher voisin, de prendre la défense de ces mineurs infatigables qui, si justice leur est rendue, nous font plus de bien que de mal. Grâce à leur concours, nous sommes délivrés d'une foule d'insectes nuisibles, sans compter les vers blancs, qui, pour certaines contrées, sont un véritable fléau.

Il n'est pas jusqu'à leurs travaux, objet de votre courroux, qui ne tournent à notre avantage. Vous voyez chez moi qu'après avoir fait étendre les taupinières, la herse y a passé en couvrant le phosphate de chaux qu'on y a répandu, opération qui détruit la mousse et donne à l'herbe une grande vigueur.

Actuellement il faut réduire ces hôtes souterrains à l'inaction jusqu'à l'entrée de l'hiver ; je vais vous donner le moyen d'atteindre ce but.

Procurez-vous des vers de terre, un demi-litre environ ; lavez-les à grande eau pour les débarrasser de la terre qu'ils pourraient contenir ; faites égoutter, achetez chez un pharmacien deux paquets de noix vomique, l'un en poudre et l'autre râpée, du prix de cinquante centimes chacun. Vous mélangerez le tout ensemble ; cette quantité sera suffisante pour empoisonner les taupes d'une prairie de dix hectares.

Cela fait, munissez-vous d'un vase quelconque, une vieille cafetière est ce qu'il y a de mieux. Garnissez le fond d'une couche de vers d'un centimètre d'épaisseur, saupoudrez légèrement avec de la noix vomique, remettez une autre couche de vers, saupoudrez de nouveau, ainsi de suite, jusqu'à ce que la provision soit épuisée. Couvrez le vase et n'y touchez que vingt-quatre heures après. Cela fait, allez sur l'endroit où surgissent les taupinières ; faites-les soigneusement écarter ; le lendemain, prenez votre vase, ajoutez-y un peu de noix vomique, brassez le tout ensemble à l'aide d'une mauvaise fourchette ; puis, votre cafetière d'une main et votre canne de l'autre, dirigez-vous sur le lieu où la veille vous avez fait étendre les taupinières ; ça et là vous en voyez surgir de toutes fraîches, ouvrage de la nuit ; d'un coup de pied vous effacez la première ; vous plantez votre canne dedans jusqu'à ce que vous rencontriez la galerie ; dans le trou vous mettez un ou deux vers et vous allez plus loin répéter la même opération.

Gardez-vous surtout de boucher le trou fait par votre canne ; la taupe, avertie par le filet de lumière qui vient la frapper dans son réduit, accourt aussitôt dévorer l'appât qui lui est offert et dont elle meurt en fort peu de temps.

Le lendemain vous constatez un nombre de taupinières plus restreint ; car, dès la première fois, vous n'avez pu satisfaire tous les appétits ; vous agissez de la même manière jusqu'à entière destruction, ce qui a lieu généralement à la troisième répétition. Il faut agir en temps sec. »

Faits divers.

La société des carrières de marbre de Campan (Hautes-Pyrénées) a envoyé à l'Exposition un magnifique monolithe qui ne mesure pas moins de 5 mètres 30 de longueur, 85 centimètres de largeur, 1 mètre 40 de hauteur. Son poids est de 15,000 kilogrammes.

Il a fallu faire venir un wagon spécial pour le transport de cette masse.

On a débarqué, ces jours-ci, une énorme locomotive, apportée par le steamer Potts-ville, venant de Philadelphie.

Cette machine, destinée à l'Exposition, a été construite dans les ateliers de M. R.-C. Cormick. Par sa grande longueur, elle diffère un peu des locomotives que nous voyons sur nos lignes ; elle est munie à l'avant d'un avant-train pour faciliter la manœuvre dans les courbes et d'un immense chasse-pierres en fer. Le poids total de cette locomotive est de 43 tonnes. Elle est de force à traîner 135 wagons chargés, soit 675 tonnes de marchandises, plus le poids des wagons. Le tender est énorme ; les pièces qui le composent sont également montées sur le quai. Cette locomotive pourra être expédiée pour Paris vers la fin de cette semaine.

Ville de Naples 1877. — Les transactions continuent à être très-actives sur le marché des Obligations de la Ville de Naples 1877 aux environs de 340 francs. Ces Obligations rapportent 20 francs d'intérêt annuel, soit 6 1/2 pour cent, et sont remboursables à 400 francs. Le prochain coupon, qui se détermine le 1^{er} juillet, est de 10 francs net d'impôt.

Dernières Nouvelles.

On télégraphie de Vienne, le 4, à la Gazette nationale de Berlin :

« Tous les bruits répandus par les journaux et principalement par ceux d'Allemagne, concernant une entente séparée qui aurait été conclue entre l'Autriche et la Russie, sont complètement faux.

Bien loin d'être favorables à une pareille entente, les préparatifs que la Russie fait pour s'établir militairement en Roumanie produisent un grand mécontentement qui pourrait provoquer réellement de la part de l'Autriche les mesures militaires annoncées déjà par quelques journaux de Vienne.

Une entente séparée entre l'Autriche et la Russie n'a jamais eu aucune chance de se réaliser parce que le cabinet de Vienne songe encore plus sérieusement que celui de Londres à conserver un caractère européen à la solution éventuelle de la question d'Orient. » (Agence Havas.)

Pour les articles non signés : P. GODDET.

Marché de Saumur du 4 mai.

Froment (Ph.) 77	25 25	Huile chene.	50	—
2 ^e qualité . . . 74	24 45	Huile de lin.	50	—
Seigle 75	14	Graine trèfle	50	—
Orge 65	15 50	— luzerne	50	—
Avoine bar. 50	11 50	Foin (dr. c.)	780	60
Fèves 75	15 50	Luzeine	—	780 50
Pois blancs . . . 80	46	Paille	—	780 30
— rouges 80	39	Amandes . .	50	—
Graine de lin . 70	—	Cire jaune .	50	—
Farine, culas. 157	67	Chanvres 1 ^{er}	—	—
Colza 65	—	— qualité (52 k. 500)	40	—
Chenevis . . . 50	24	— 2 ^e	—	44
Huile de noix. 50	90	— 3 ^e	—	40

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1877.	1 ^{re} qualité	» à	»
Id. 1877.	2 ^e id.	» à	60
Ordin., envir. de Saumur 1877.	1 ^{re} id.	» à	50
Id. 1877.	2 ^e id.	» à	45
Saint-Léger et environs 1877.	1 ^{re} id.	» à	60
Id. 1877.	2 ^e id.	» à	55
Le Puy-N.-D. et environs 1877.	1 ^{re} id.	» à	50
Id. 1877.	2 ^e id.	» à	45
La Vienne, 1877.	—	» à	45

ROUGES (2 hect. 20).

Souzay et environs, 1877	—	90 à	95
Id. 1877	—	» à	»
Champigny, 1877	1 ^{re} qualité	» à	110
Id. 1877	2 ^e id.	» à	100
Id. 1877	1 ^{re} id.	» à	»
Id. 1877	2 ^e id.	» à	»
Varrains, 1877	—	85 à	90
Varrains, 1877	—	» à	»
Bourgueil, 1877	1 ^{re} qualité	» à	110
Id. 1877	2 ^e id.	» à	100
Id. 1877	1 ^{re} id.	» à	»
Id. 1877	2 ^e id.	» à	»
Restigné 1877	—	90 à	100
Id. 1877	—	» à	»
Chinon, 1877	—	» à	110
Id. 1877	—	» à	95
Id. 1877	—	» à	»
Id. 1877	—	» à	»

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. RÉJOU et C^o, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre, près l'Eglise
SAUMUR

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS ET DE CONFECTIONS

NOUVEAUTÉS POUR ROBES, CONFECTIONS POUR DAMES, CHALES, SOIERIES, DRAPERIES

COMPTOIR SPÉCIAL D'ARTICLES DE DEUIL

TOILES DE FIL en tous genres, COUTILS POUR LITS, CRÉTONNES IMPRIMÉES pour rideaux, MADAPOLAMS, TOILES DE COTON, MOUSSELINES POUR ROBES, MOUSSELINES brodées et brochées pour rideaux, TULLES POUR VOILES, COTONNADES POUR ROBES et pour chemises, DOUBLURES.

FLANELLES DE SANTÉ

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

L'importance de plus en plus considérable de cet article dans notre maison est due à nos immenses assortiments, à la bonne confection de nos vêtements et à leur bon marché réel, qu'aucune maison spéciale ne peut atteindre.

Très-grand choix de COSTUMES POUR ENFANTS, depuis l'âge de 2 ans; UNIFORMES DE COLLÈGES et PENSIONS, très-soignés comme coupe et comme façon, et moins chers que partout ailleurs.

COMPTOIR SPÉCIAL DE CHAPELLERIE

CHAPEAUX FEUTRE NOUVEAUTÉ, CHAPEAUX DE PAILLE

Nous sommes les seuls possesseurs du chapeau YOKO, 1^{re} 45 || CHAPEAU JONC CHINOIS, vendu chez tous les chapeliers 45 et 50 c., et chez nous. 25^c

PARAPLUIES, EN-CAS, OMBRELLES

PARAPLUIES POUR DAMES, POUR HOMMES et POUR ENFANTS, en alpaga, régina, zanella, taffetas, sergé, levantine, etc. EN-CAS EN TOUS GENRES, BAINS DE MER, OMBRELLES, pour Dames et pour Enfants.

MERCERIE. — Fournitures pour Tailleurs et Couturières : Passementeries, Galons et Boutons Nouveauté.

A VENDRE

Pour entrer de suite en jouissance,

UN JARDIN

Situé au Pont-Fouchard, sur le chemin du Vau-Langlais, et contenant 11 ares environ.

Ce jardin, avec chambre à feu, petit hangar, pompe, bassin et autres servitudes, est planté d'arbres fruitiers en plein rapport.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

A VENDRE

PAR SUITE DE DÉCÈS,

Une Boutique de Maréchal-Ferrant

Bien achalandée.

Située à Gennes, d'un produit annuel de 2,000 francs. (230)

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance au 24 juin ou 29 septembre prochain,

LA MINOTERIE DE DESMOULINES

Située près Airvault (Deux-Sèvres).

Ce moulin, monté à l'anglaise, a quatre paires de meules, avec une chute d'eau de quatre mètres soixante-dix centimètres, sur un cours ne manquant jamais, et possède de vastes magasins et servitudes. S'adresser à M. FOURBAU, propriétaire à Airvault.

A VENDRE

UN BATEAU DRAGUEUR

Pour sable et vases,

Muni d'une très-bonne machine à vapeur de la force de six chevaux et de tous ses accessoires, fonctionnant journellement.

On peut le visiter à la Motte Bourbon, en s'adressant à M. Mousson, garde du Canal, et, pour traiter, à M. FOURBAU, qui se trouvera le jour du marché à Saumur, hôtel de Londres. (108)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

PREMIER ET SECOND ÉTAGES

En totalité ou par parties.

Rue de Bordeaux, n° 32.

S'adresser à M. RUSSON, épicière, quai de Limoges, n° 38. (177)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1878,

PORTION DE MAISON

AVEC MAGASIN ET SALON,

Situés rue du Marché-Noir, occupés actuellement par M. Favreau.

A LOUER DE SUITE

APPARTEMENT

Rue du Petit-Maure.

S'adresser à M. RIVAUD, aux bains.

M^e AUBOYER, notaire à Saumur, demande de suite un petit clerc.

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

MAISON GABORIT

6, rue Saint-Jean,

SAUMUR

DRAPERIE, NOUVEAUTÉS TOILES

On demande un apprenti

EAU FIGARO teint cheveux (en deux jours). 6 fr. nouveau flacon, médaille or.

Démonstration gratis. VIGUIER, 1, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris. Chez tous les coiffeurs, parfumeurs de France et étranger. (29)

Un propriétaire des environs de Saumur demande un domestique sachant panser les chevaux. S'adresser au bureau du journal.

VIN DE PROPRIÉTAIRE

(T. LANGLADÉ, SAINT-GEORGES et BORDEAUX VIEUX). GARANTI RIGOUREUSEMENT NATUREL et de premier choix, pour table de maître, au prix de 90 à 120 francs (suivant les distances) la pièce de 225 litres environ, rendu franco de fût, de régie et de port, en gare de destination. BON ORDINAIRE de table bourgeoise, rouge et blanc, au prix de 70 à 100 francs la pièce rendue, suivant les distances.

Veuve Hyp. THOMAS, propriétaire à BÉZIERS. (96)

VINS ROUGES ET BLANCS, expédiés de la propriété, prix exceptionnels. — Excellents vins garantis rigoureusement naturels.

REPRÉSENTANTS sont demandés pour le placement dans la clientèle bourgeoise. — Références. — Ecrire à M. B. GIBAUDAN, propriétaire à CAZOULES-LES-BÉZIERS (Hérault). (220)

TÉLÉPHONE

AVEC

Avertisseur.

BAZAR DU VOYAGE

3, place de l'Opéra, 3

OU A L'USINE

42, rue Rochecouart, 42.

PARIS.

Prix : 15 fr. la Paire.

Fil double spécial, 30 c. le mètre.

AVERTISSEURS ÉLECTRIQUES

ALLANT JUSQU'À 20 KILOMÈTRES.

Installation facile.

Envoi franco Prospectus et Notice.

LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES

recommandent l'emploi

du

SAVON ROYAL de THRIDACE

de

VIOLET

pour l'hygiène, la fraîcheur et le velouté

de la peau,

du visage et des mains.

GRAND SKATING-RINK

130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.

Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare. Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations du premier choix.

Réunion de famille. High life. Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

BENZINE-COLLAS

Pour enlever les taches, sans laisser d'odeur, sur les étoffes de toutes espèces, de toutes couleurs même les plus tendres; nettoyer les rubans, les gants de peau, etc.

Prix du Flacon : 1 fr. 25

EXIGER la BANDE VERTE et l'Adresse : 8, rue Dauphine.

POMMADE COLLAS

au Goudron de Norvège purifié Pour arrêter la chute des cheveux et en favoriser l'accroissement.

Prix : 1 fr. 50 le Pot.

SAVON COLLAS

au Goudron de Norvège purifié Contre les affections de la peau.

Prix du Pain : 1 fr.

Véritables Pilules Écossaises du D^r Anderson

Exiger la Signature

PILULES ÉCOTSAISES DU D^r ANDERSON. CAS LEBRUN & BENAULT, Pharmaciens-Droguistes, 8, Rue Dauphine, à Paris.

Contre la Constipation, les Migraines, les Congestions cérébrales, les Digestions difficiles, etc.

Prix : 1 fr. 50 la Botte.

VIN de CLERTAN

au Pyrophosphate de Fer et de Manganèse. Ce Vin, d'une saveur agréable, est nécessaire à toute personne affaiblie par une cause quelconque (excès de travail ou abus des plaisirs, Convalescence, Diabète, Allaitement, Croissance trop rapide, etc.)

Prix { de la Bouteille. 3 fr. 50.

des 6 Bouteilles. 18 "

Dépôt Général : Phie G. COLLAS, 8, rue Dauphine, Paris, ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE CHAQUE VILLE

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.